



## COMPTE RENDU RÉUNION BUREAU du 14 novembre 2018

**Présents : JP LATHUILLERE, B GARCHON, JM JEANNEST, G BERTRAND, P CHAPUIS, M THEIL, J RUEDA, D SENDRA.**

Mot d'accueil du Président qui se réjouit de voir son nouveau bureau présent en totalité, lui souhaite bon courage et lui demande de continuer dans l'action positive de jeu et dans la convivialité.

Notre club est reconnu autant à Marseillan qu'à l'extérieur pour son dynamisme et sa sympathie.

Tâchons de conserver cet état d'esprit en essayant de gommer les petites sautes d'humeur passagères.

Toute nouvelle adhésion doit être approuvée par le bureau.

Un petit rappel fondamental pour notre cohésion en s'engageant à respecter la liberté des autres et en s'interdisant toutes discriminations sociales, religieuses et politiques.

**1/ TÊTE à TÊTE** Les parties d'une même poule se dérouleront sur le même terrain afin de ne pas perdre de temps entre les parties.

Tout qualifié, s'il ne peut pas jouer au tour suivant, sera remplacé par le 3<sup>e</sup> de sa poule ou si ce 3<sup>e</sup> ne peut pas également jouer, par le meilleur perdant des autres poules.

**2 / CHOUCROUTE** le 6 décembre à Marseillan plage, nous avoisinons les 90 participants.

**PRIX** 15 euros boissons du repas et animation comprises

**Apéro** 1 euros=1jeton

**NE PAS OUBLIER VOS COUVERTS (assiette, verre, fourchette, couteaux etc.)**

Les membres du bureau devront être dispos dès le mercredi am pour transfert et installation

3/ BUVETTE responsabilité de M THEIL.

Généralisation d'un seul paiement à partir du 6 décembre.

Le jeton (valeur 1 euro) pourra être acheté à tout moment.

Le double paiement sera accepté sur une période de 2 mois, reconductible, afin de se roder (décision prise pour éviter de se faire voler la caisse comme cela est arrivé dernièrement à la pétanque).

En conséquence toutes les boissons seront à 1 euro.

Pour tous les concours extérieurs les 8 jetons se vendront 10 euros

Jetons en vente dès lundi 19 novembre

4/ AS: Belle victoire de l'équipe SKOTOWSKI enregistrée à Balaruc.

Prochaine journée, déplacement à Lunas et à Pignan samedi 24 novembre.

5/ INVENTAIRE dans le cadre des nouvelles responsabilités de chaque membre du bureau un inventaire total du local sera fait par le Président avec B GARCHON , M THEIL et G BERTRAND.

Les stocks et les demandes d'appro seront gérés par Bernadette.

La Buvette par M THEIL ou la personne déléguée par lui.

Un ensemble de vêtement (short, jogging, sweat, parka) avec participation du club sera proposé prochainement à TOUS les adhérents.

6/ PRÉPARATION NOUVELLE SAISON

Tous les concours extérieurs figurent sur le calendrier affiché au club. Chacun est libre de constituer une équipe et de s'inscrire directement en prenant contact avec l'AS qui organise le concours.

DATES pour les concours internes

DOUBLETTE: un licencié-un non licencié (16 équipes) 22 mars

DAMES ( 10 triplettes mixtes maximum) 12 avril

CONVIVIALITÉ (triplette constituée, déguisement recommandée  
une partie de pétanque le matin, déjeuner,

une partie lyonnaise l'après midi 12 juin

ANCIENS ( 10 équipes maximum, tirage à la mêlée): 11 septembre

CC du VENDREDI / MAI JUIN JUILLET

ESSAI: CONCOURS TRIPLETTE FORMÉE, MIXTE DE PRÉFÉRENCE  
le 13 février

7/ FINANCES beau fixe

8/ RAPPEL il est demandé à tous les membres de ne pas se servir des adresses mails du club afin de passer des mails à connotation religieuse ou politique.

Le 16 novembre 2018

D SENDRA